

« Un challenge unique »

Interview de Camille Marpillat, Lauréate du prix Allen & Overy / HEC 2017.

Depuis 2004, le prix Juridique et Fiscal d'Allen & Overy / HEC récompense les meilleurs mémoires réalisés par des étudiants d'HEC. C'est aussi une occasion unique d'échanges passionnants sur le droit entre directeurs juridiques, avocats et étudiants. Rencontre avec Camille Marpillat, la lauréate de cette nouvelle édition.

Quel a été votre parcours universitaire ?

Camille Marpillat : Diplômée d'une licence en droit, je suis entrée à HEC via le concours des admissions parallèles. J'ai ensuite suivi un double cursus. J'ai intégré la majeure stratégie juridique et fiscale de HEC et du Master de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne la dernière année de mon parcours.

Pourquoi avoir choisi de participer au Prix Juridique et Fiscal Allen & Overy HEC ?

Dès la rentrée en Majeure, j'avais un sujet de mémoire en tête. Participer au prix me permettait de rencontrer des professionnels pouvant m'éclairer sur un sujet qui me tenait à cœur. Le fait d'effectuer une présentation orale seule face à un jury impressionnant était aussi un élément fort de motivation. Même si nous sommes habitués à cet exercice au cours de nos études, le Prix représente une opportunité unique de se confronter à des interlocuteurs de très haut niveau.

Quel était votre sujet de mémoire ?

Passionnée de fiscalité, j'ai souhaité traiter de la territorialité de l'impôt sur les sociétés à l'heure de la révolution digitale. Il y a là une dichotomie fondamentale entre le principe fondateur de la fiscalité, la présence physique, et celui de l'économie numérique, la dématérialisation. Et cela m'intéressait beaucoup. Cette idée m'est venue au cours d'un stage effectué au sein de la représentation de la France auprès de l'Union Européenne. Je me suis aperçue que si la fiscalité des acteurs du numérique pose d'importants problèmes, il est très difficile de faire émerger une solution. Un projet de fiscalité harmonisée existe, mais les négociations entre Etats membres sur le sujet sont très difficiles.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous ?

C'était la partie orale du concours. J'étais très impressionnée par le profil des membres du jury. Participer au Prix Juridique et Fiscal m'a permis d'apprendre à gérer mon stress et de me dépasser. J'ai travaillé ma présentation en profondeur, pour que ce soit le plus clair et vivant possible. Le challenge était d'être didactique sur un sujet très technique. J'ai répété de nombreuses fois, je me suis énormément entraînée. Résultat : le jour de la présentation orale, tout s'est fait de façon mécanique.

Comment se sont passés les échanges avec le jury ?

C'était un moment vraiment agréable et enrichissant. Le jury était bienveillant et intéressé. D'une façon générale, il s'agissait davantage d'une discussion entre juristes que d'un interrogatoire. Ce dont nous n'avons pas forcément l'habitude au cours de nos études... Les échanges ont été

passionnants d'un point de vue universitaire. Tous les membres du jury n'étaient pas fiscalistes. Cela m'a permis d'ouvrir mes horizons. De voir que mon sujet fiscal débouchait sur d'autres problématiques juridiques, en droit de la concurrence et en propriété intellectuelle notamment.

Comment avez-vous appris que vous étiez lauréate et qu'avez-vous ressenti ?

Les résultats ont été annoncés juste après la délibération du jury, à l'issue de toutes les présentations orales. J'étais tellement contente que l'oral se soit bien passé, j'étais un peu sonnée. Je n'ai pas tout de suite réalisé !

Que retirez-vous de cette expérience ?

Je dirais d'abord que cela m'a permis d'enlever mes œillères de fiscaliste. Les discussions avec les membres du jury m'ont fait réaliser que mon sujet ne se limitait pas à des aspects fiscaux. Qu'il devait être envisagé d'un point de vue global. Et puis surtout, l'attitude du jury m'a donné une grande confiance en moi et en mes idées. Cela me sera précieux pour l'avenir. J'appréhendais beaucoup le passage devant le jury alors que cela a été un moment extraordinaire. En se montrant curieux et en engageant la discussion de façon très directe, le jury m'a mise en confiance.

Que représente cette récompense pour vous ?

Je suis très contente car le mémoire sur lequel j'ai travaillé pendant plusieurs mois a été lu par de nombreuses personnes et, qui plus est, jugé intéressant ! J'ai pu partager mes idées et discuter d'un sujet sur lequel j'avais travaillé en solitaire pendant des mois. Il y a donc une grande satisfaction de ne pas avoir terminé mon mémoire pour l'enfermer ensuite dans un placard. Pouvoir donner vie à ce mémoire a été un plaisir.

Comment voyez-vous la suite de votre carrière ?

Je souhaite devenir avocate fiscaliste. Donc pour moi, la prochaine étape est d'entrer à l'EFB. J'ai justement terminé les épreuves écrites et j'attends actuellement les résultats pour l'oral.